

MAISON & JARDIN

magazine

Décembre 2020

LE TEMPS D'UN WEEK-END

Déconnectez-vous !

À NOËL

Sublimez votre table

Déco personnalisée

**PETITS PLAISIRS
À OFFRIR**

**SECRETS DE
DÉCORATEURS**

**ENTRE RÊVE
ET INSPIRATION**

L 16419 - 142 - F: 4,50 € - RD



BEL/LUX: 5€ - CH: 8€S - CAN/US: 9\$CAN - DOM/S: 5,50€ - NCAL/S: 700XPF - POL/S: 750XPF - I.MAU: 5,50€

ÉBÉNISTES, *une vocation*

Depuis 1993, les artisans ébénistes de France peuvent se regrouper sous un label. Focus sur une certification gage de qualité et de fiabilité.



N'est pas artisan qui veut ! Aux antipodes d'une conception standardisée et mondialisée, les ébénistes sont de réels fabricants sur-mesure de meubles, cuisines ou agencements, capables de s'adapter à tous les besoins. Dépositaires d'un savoir-faire ancestral mais aussi adeptes de techniques modernes, ils sont les garants d'une fabrication entièrement personnalisée, durable et respectueuse des attentes du client. Un tel professionnalisme nécessitait une étiquette à la hauteur de leur expertise. C'est dans cette optique de protection des artisans et des consommateurs qu'a été créé le label AEF, Artisans Ébénistes de France.

Les artisans à l'origine du label se sont structurés autour d'un référentiel, guide décrivant avec précision les opérations de fabrication pour en garantir la qualité. Et autour d'une Charte des Artisans Ébénistes de France, véritable code déontologique listant tous les engagements envers les clients. Chaque artisan désireux de rejoindre le label accepte de se conformer en tous points à ces documents. Véritable lieu de partage de valeurs, le label est l'assurance d'une promotion et d'une protection de la profession auprès des clients, particuliers comme professionnels.

Adhérer au label, c'est bénéficier d'une solidarité nationale et avoir la possibilité de participer à des actions inédites en commun. Le label n'a pas pour mission de figer la profession d'ébéniste dans le temps, mais au contraire de pousser ses membres à se dépasser pour atteindre toujours un meilleur niveau de compétences. C'est dans ce cadre qu'a été lancé le projet ARTISAN'ACT sur l'éco-conception. Trois équipes partout en France ont mené une réflexion sur des meubles éco-conçus. Emploi de matières renouvelables, fort potentiel de recyclage, principe de « réparabilité » et fabrication locale : autant de critères inscrits dans l'ADN de la profession d'ébéniste et qui président à une éco-conception.

Le salon Art et Décoration, qui se tiendra du 11 au 14 mars prochain à la Grande Halle de la Villette, accueillera la première présentation officielle au public du panel de meubles issu de ce travail collectif. Un rendez-vous idéal pour expliquer aux visiteurs les valeurs du label et échanger sur le séduisant métier d'ébéniste.

www.label-aeef.fr